



Commune SUCHY

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N° 2024-07

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (jusqu'à 15,9 m² et selon emplacement, excepté zone village) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²) / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : SECORS SA

Lieu-dit : Grand Paquer

Adresse locale : Chemin de la Scierie N° : 9

Téléphone : Téléfax : /

Parcelle n° : 164 N° ECA : 67

Surface parcelle : 1848 m² Note architectural NRA :

Coordonnées nationales, selon CNS : /

Zone selon plan général d'affectation :

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : Sunzer Jason

Adresse : Rte de la Robellaz 2, 1432 Belmont/Merden

Description de l'ouvrage : Pose de conteneurs

Façades – matériaux : Tôle

Toiture – matériaux : Tôle

Coût estimatif des travaux : Frs 15'000.-

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : 1208 24 Suchy Date : 12 08 24

Signature(s) : B. 25

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Date :

Signature(s) :

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n°: 189 Signature(s) : G. Pholly

Parcelle n°: 165 (15) Signature(s) : M. D. K.

Parcelle n°: 165 (13) Signature(s) : M. M.

Parcelle n°: 165 (11) Signature(s) : D. M.

Parcelle n°: 165 (11) Signature(s) : A. Cataraggio

Parcelle n°: 671 Signature(s) : A. Dorsoz

à remplir par la Commune

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 12 août 2024, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 13 août 2024 au 12 septembre 2024

La Municipalité



Le projet est une installation provisoire. La Municipalité accorde un délai de deux ans de présence sur site avant remise des lieux au statut quo ante.

Le dossier complet peut être consulté à l'Administration communale

Annexes : Plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
Plan(s) de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension